

# Les fiches pratiques du Web

# Web

## Rubriques

- 1 Gestion des méls
- 2 Web et moteurs de recherche
- 3 **Internet et stratégie**
- 4 Forums, newsgroups et listes
- 5 Conseils pratiques aux
- 6 Logiciels libres
- 7 Logiciels de bureautique

## Webconférences : moins de déplacements, plus de réunions

<HEAD>

Avec les webconférences de Speechishare, rencontrer ou former ses collaborateurs éloignés ne nécessite plus de longs déplacements consommateurs de temps et de ressources. À l'aide d'un navigateur web et d'un téléphone, les utilisateurs peuvent facilement présenter et partager des documents ou travailler sur une même application.

</HEAD>

### Qu'est-ce que la webconférence ?

Les premières applications de réunions en ligne, principalement centrées sur la visioconférence, visaient à faciliter les communications téléphoniques avec des collaborateurs ou des clients où qu'ils soient dans le monde. Pas toujours performant et très contraignant, ce nouveau mode de communication n'a pas rencontré le succès attendu en dehors du cercle des aficionados de la technique.

Les nouveaux outils de webconférence, comme ceux proposés par Speechi, ont été conçus pour répondre aux besoins précis des organisations, tant en termes de gain de temps et de productivité qu'en termes de fonctionnalités collaboratives, inexistantes dans les outils de visioconférence ou de webconférence de première génération.

Désormais, les travailleurs nomades et les managers peuvent déclencher des réunions à distance qui leur permettent de présenter des sujets complexes à des collaborateurs ou des prospects. Ils utilisent ces nouveaux outils pour travailler en commun sur des documents, des applications bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) ou partager n'importe quelle application, créant ainsi un environnement de travail virtuel partagé sur le web. Il leur est même possible de « prendre la main » sur les machines des participants.

Les webconférences permettent aux salariés de disposer des mêmes conditions de

réunion et de la même interactivité avec leurs interlocuteurs tout en restant à leur bureau. Les outils de webconférence n'ont pas été créés pour remplacer toutes les réunions physiques, mais peuvent constituer une alternative efficace et économique.

### Réduire les coûts liés aux déplacements et améliorer les conditions de travail

Les solutions de webconférence ne font pas uniquement le bonheur des travailleurs nomades, habitués des TGV, les intercommunalités par exemple, peuvent y trouver un large intérêt en réduisant à zéro les temps de déplacement. Ce qui n'est pas négligeable non seulement dans les zones de montagne mais aussi en termes d'économies de carburant.

Les multiples fonctionnalités offertes par ces applications permettent d'améliorer les conditions de travail des employés et offrent des possibilités d'utilisation à l'ensemble des services des collectivités. Les équipes en charge du développement de projets, souvent éparpillées aux quatre coins de leurs territoires, peuvent travailler sur leurs applications comme si elles étaient dans la même pièce. Elles peuvent augmenter leur nombre de rendez-vous sans multiplier les déplacements, etc.

Les formateurs, par exemple, n'ont plus besoin de se déplacer dans les différents établissements d'un conseil général par exemple, car il leur suffit désormais d'organiser une réunion en ligne pour dispenser la formation à l'ensemble des utilisateurs concernés, sur leur poste de travail. Ceci génère évidemment des économies considérables pour les collectivités qui déploient de larges programmes de formation, et pour lesquelles la majeure partie des coûts est constituée par les frais de déplacement et d'hébergement du personnel.

Les solutions de webconférence offrent un rapide retour sur investissement aux organisations, notamment par la réduction des frais liés aux déplacements professionnels. Au-delà de ces économies, l'impact sur la qualité de vie des salariés est considérable en diminuant le niveau de stress et de fatigue des personnes devant se déplacer pour se réunir ou se former, stress qui affecte leur productivité et leurs résultats.

## Le modèle à la demande

Grâce au nouveau modèle de commercialisation « à la demande » mis en place par les éditeurs tels que Speechi ou WebEx, les

entreprises ne sont plus liées aux éditeurs par des contrats de licence lourds et contraignants. Les entreprises peuvent, grâce à un simple abonnement, utiliser ces solutions lorsque le besoin se fait sentir, quel que soit l'endroit où se trouvent les utilisateurs dans le monde, avec les mêmes services, tant pour le support que la maintenance, que ceux proposés par les contrats de licence.

Le format à la demande permet également aux entreprises de plus petite taille, qui ne disposent pas de département informatique, de bénéficier de solutions haut de gamme sans pour autant passer par une intégration lourde à leur système d'information.

En effet, l'infrastructure informatique est hébergée chez le prestataire et ne demande aucune installation chez le client. Mais certains éditeurs vont encore plus loin. WebEx met à disposition de ses clients un réseau internet global privé, baptisé MediaTone, qui garantit la sécurité et l'intégrité des données transportées. Les coûts et la charge de travail liés à la maintenance et à l'installation de logiciels pour les prestataires informatiques sont donc quasi nuls.

Aurélien Ryckebusch

### A retenir

- **Les webconférences permettent d'augmenter le nombre de réunions tout en réduisant les coûts liés aux déplacements, améliorant ainsi les conditions de travail des agents.**
- **Les webconférences permettent aux salariés de disposer des mêmes conditions de réunion et de la même interactivité avec leurs interlocuteurs tout en restant à leur bureau.**
- **Grâce au modèle à la demande, les organisations ne sont plus liées aux éditeurs par des contrats de licence lourds et contraignants et bénéficient de solutions haut de gamme grâce à un simple abonnement.**
- **Sites internet : [www.speechi.net](http://www.speechi.net) [www.webex.fr](http://www.webex.fr)**

Une question sur cette fiche ?

Un avis, une suggestion...

Transmettez-nous vos demandes par e-mail à l'adresse suivante : [suggestion-fpw@territorial.fr](mailto:suggestion-fpw@territorial.fr)